

ETUDE D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE

II PROJET



COMMUNE DE FERRIERE-LA-PETITE

CONSEIL GENERAL DU NORD

C.A.U.E

Aline Le Cœur, Cécile Debaille :
architectes-paysagistes
1 rue Gounod
59800 Lille Tel 03 20 78 06 14

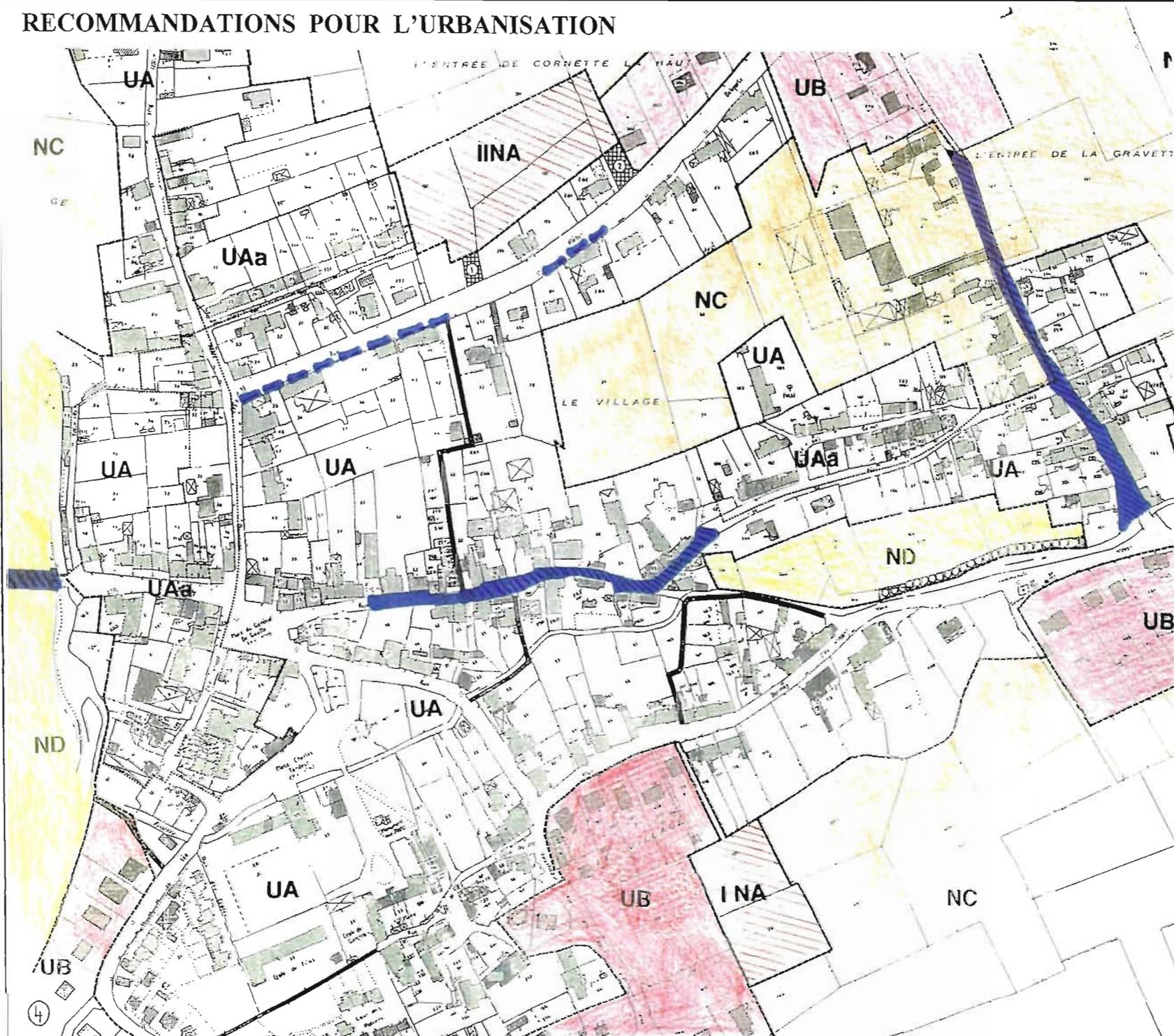
Nathalie T'Kint : architecte
23 rue Princesse
59800 Lille Tel 03 20 21 03 05

Avril 1998

SOMMAIRE

PROJET	pages
<i>CARTE DES PROPRIETES COMMUNALES</i>	3
<i>RECOMMANDATIONS POUR L'URBANISATION</i>	4
<i>FONCTIONNEMENT DU CENTRE DU VILLAGE</i>	
Les entrées	5
Le stationnement quotidien	6
Le stationnement « exceptionnel »	7
Schéma de circulation automobile	8
Proposition de schéma de fonctionnement	9
Utilisation actuelle des différents espaces	10
<i>ELEMENTS DE PROGRAMMATION</i>	11
<i>PROJET : centre du village</i>	
Les esquisses successives	12
Le projet retenu :	15
- état des lieux	16
- plan du projet	17
- axonométrie	18
- plan d'éclairage	19
- phasage	20
- le mobilier	22
- les matériaux, le mobilier, les végétaux,	23
<i>PROJET : les entrées</i>	
Entrée côté gare	24
Entrée côté Cerfontaine	28
Le long de la Zone d'Activité	29
<i>RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES</i>	30
<i>RECOMMANDATIONS PAYSAGERES</i>	32

RECOMMANDATIONS POUR L'URBANISATION



• Il serait intéressant d'envisager le plus possible de **réhabilitation du bâti ancien**, afin de conserver une identité rurale et régionale au bourg. Moins il y aura de dent creuse ou de disparité (hauteurs, forme des constructions), plus la silhouette du village sera harmonieuse.

• Au sein de la commune, on préservera particulièrement **certaines séquences** où existe encore un bâti traditionnel (fermes anciennes, modénatures locales...) ■

• Même si de façon générale, il est par ailleurs important de conserver l'implantation des constructions en front de rue surtout dans le centre, et de préserver les "respirations vertes" que constituent les pâtures.

• Dans les deux zones Na, on pourra peut-être stipuler au POS la nécessité de respecter les cahiers de recommandations architecturales et paysagères contenus dans cette étude.

• On veillera particulièrement à l'implantation des maisons dans la zone II Na située au nord du village en hauteur. Si le souci des futurs habitants de "voir" le reste du village est compréhensible, il faudra faire attention à ne pas donner trop de présence aux maisons, et "être vu", notamment en rehaussant les habitations sur des buttes.

FUNCTIONNEMENT DU CENTRE DE VILLAGE

les entrées

- ▶ entrées actuelles
- ▷ nouvelles entrées

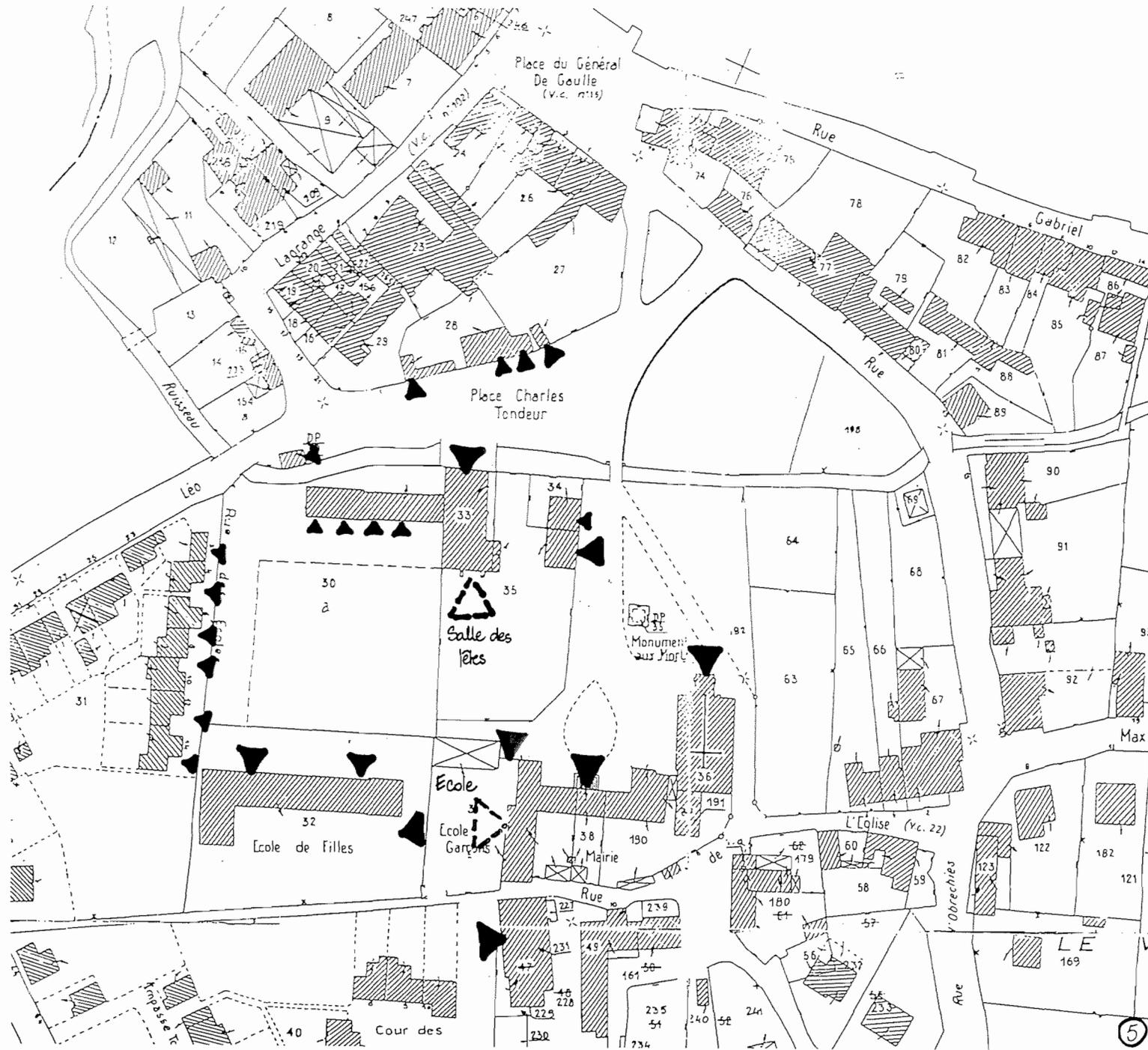
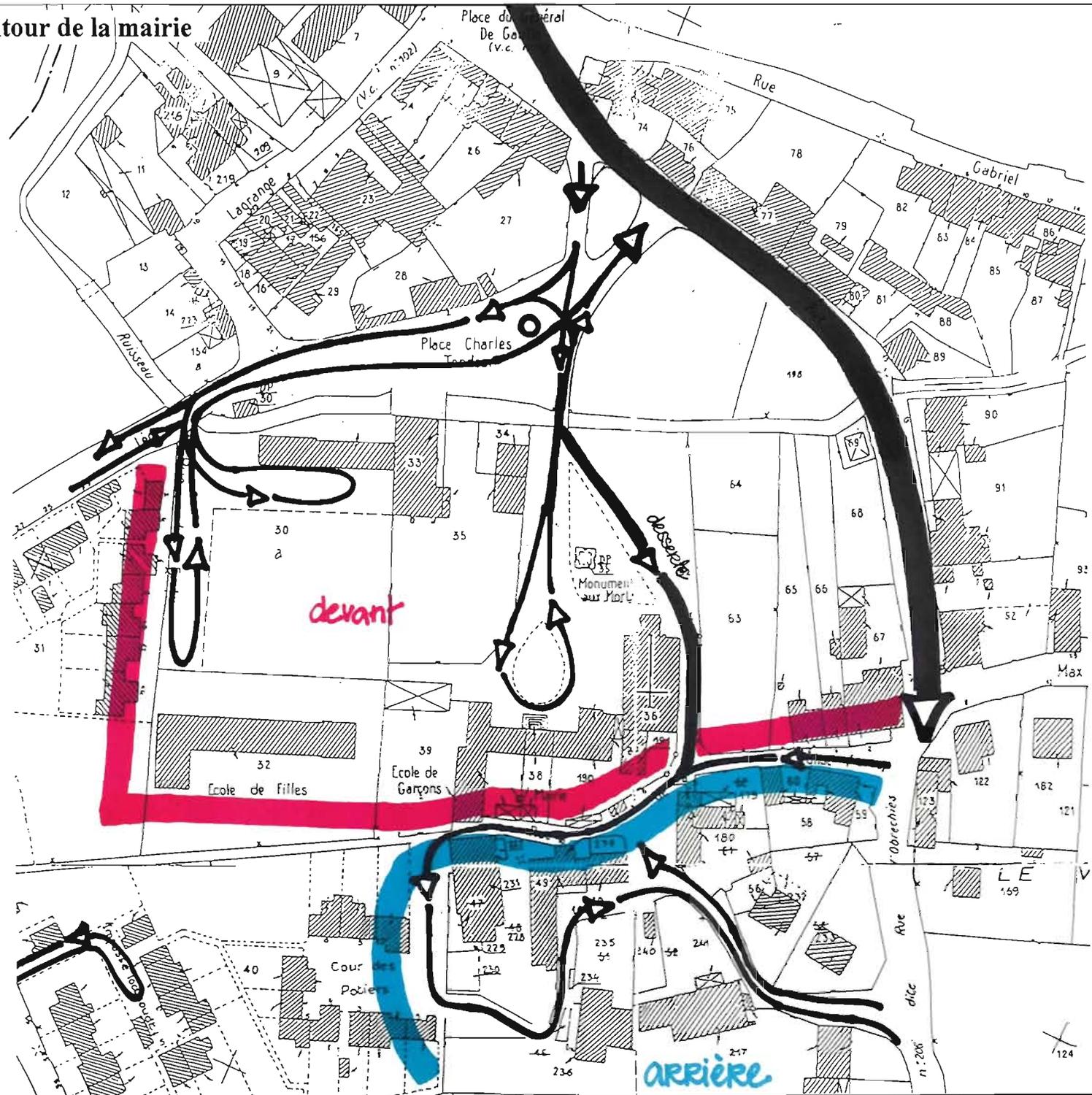


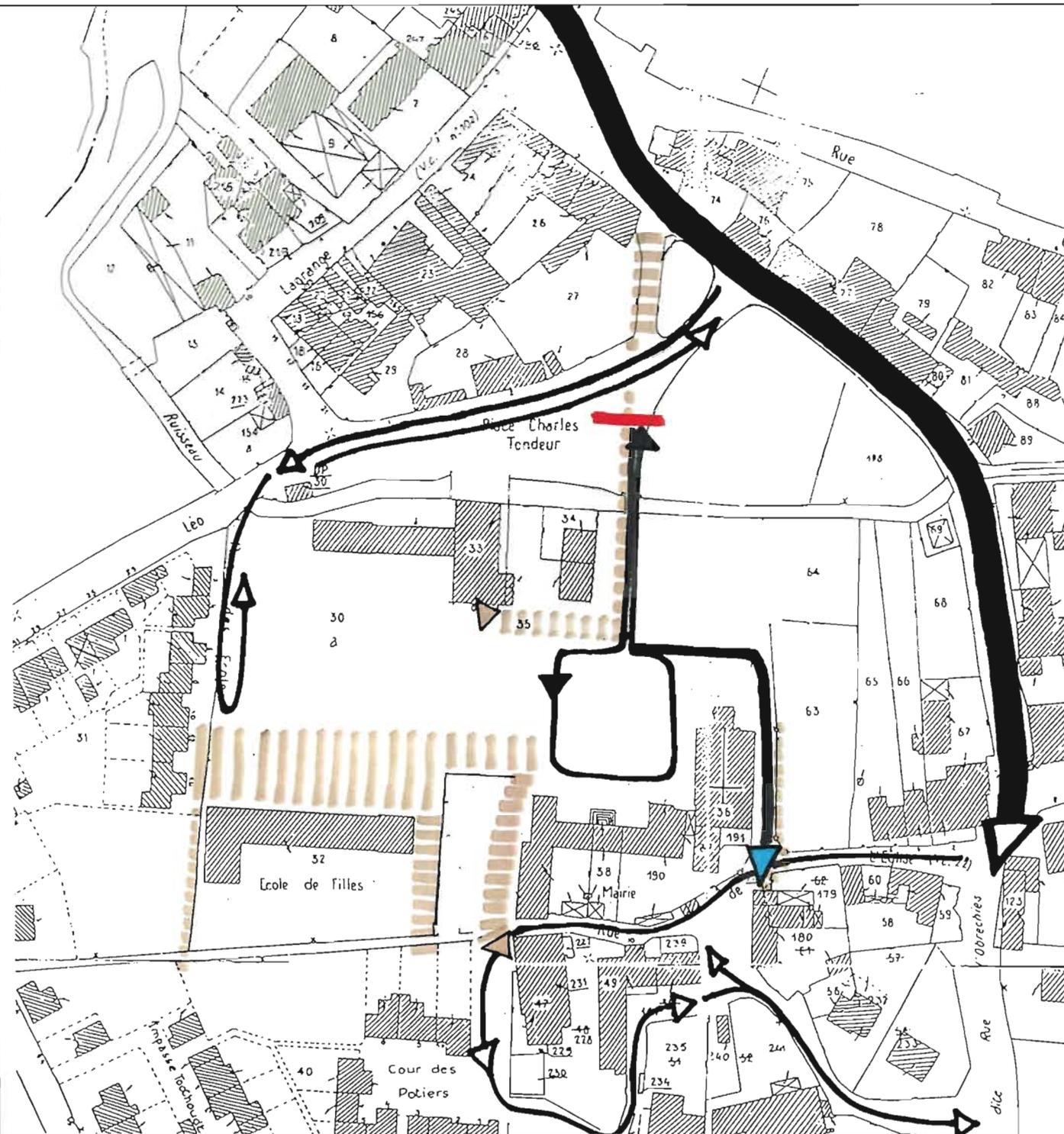
schéma de circulation automobile autour de la mairie

- un grand axe de circulation Rue Max Dormoy
- un village presque coupé en deux avec :
 - le quartier devant la mairie
 - le quartier derrière la mairieLes rues sont souvent en impasse.
- importance de conserver la rue de desserte qui longe l'église pour réunir la partie arrière et avant de la mairie



proposition de schéma de fonctionnement

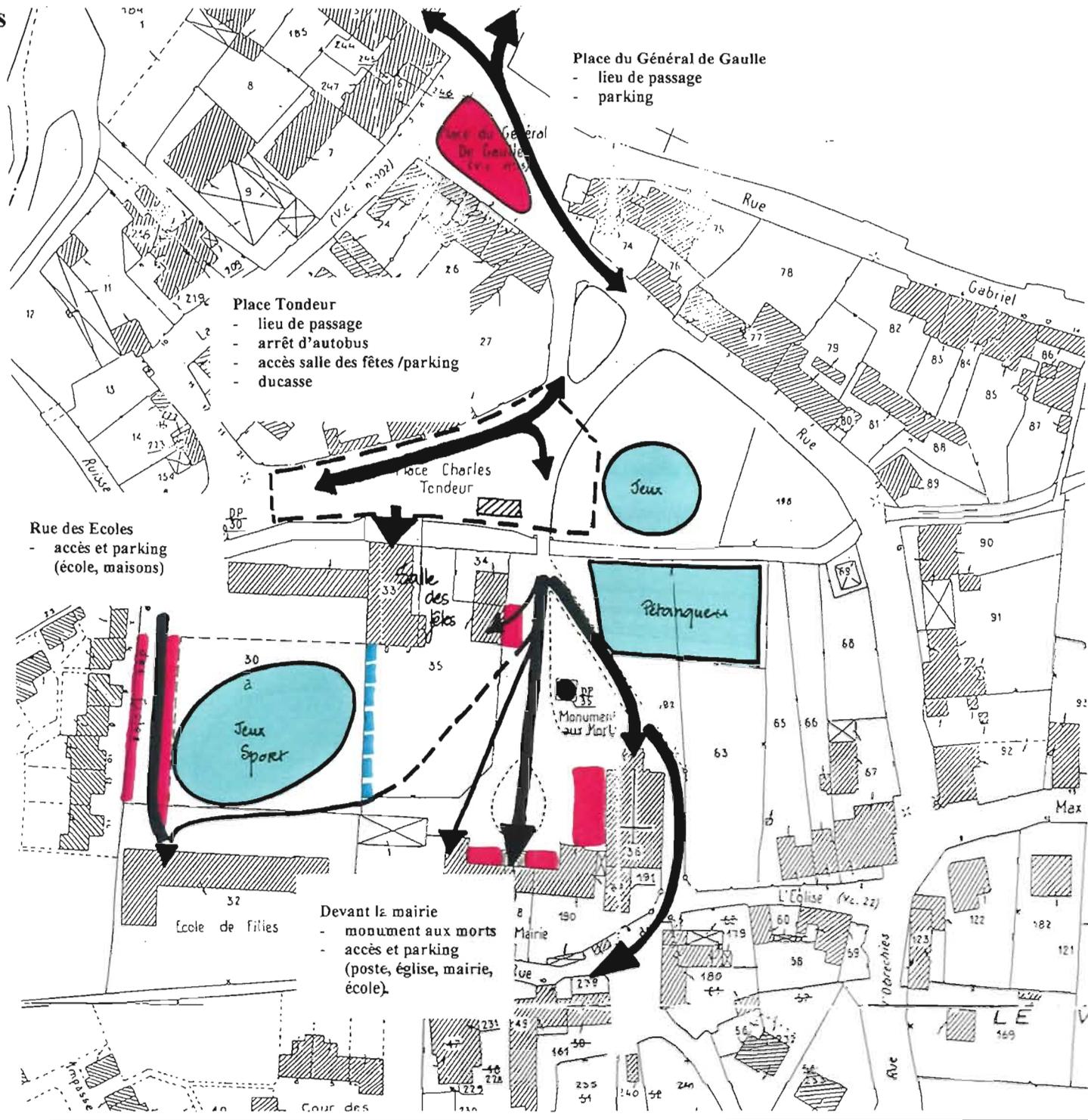
- redonner un cheminement pour les piétons dans l'axe Place du Général de Gaulle / mairie, et mettre en scène le château Gossuin
- simplifier ce même axe de circulation pour les voitures
- Près des écoles : bien délimiter le champ de circulation des voitures, redonner l'espace prioritairement aux piétons.
- Conserver la desserte qui contourne l'église
- Faciliter l'accès voiture puis piéton au musée
- Créer un nouvel accès de la salle des fêtes côté « Place de la Mairie ».



utilisation actuelle des différents espaces

- Parking
- Circulations
- Espaces de jeux
- Emprise de la ducasse
- Arrêt d'autobus
- Monument aux morts
- Séparation (muret + grillage)

- pas de réelle « place du village » où l'on peut faire la Ducasse
 - les places existantes sont devenues des lieux de passage
 - besoin d'un centre de village



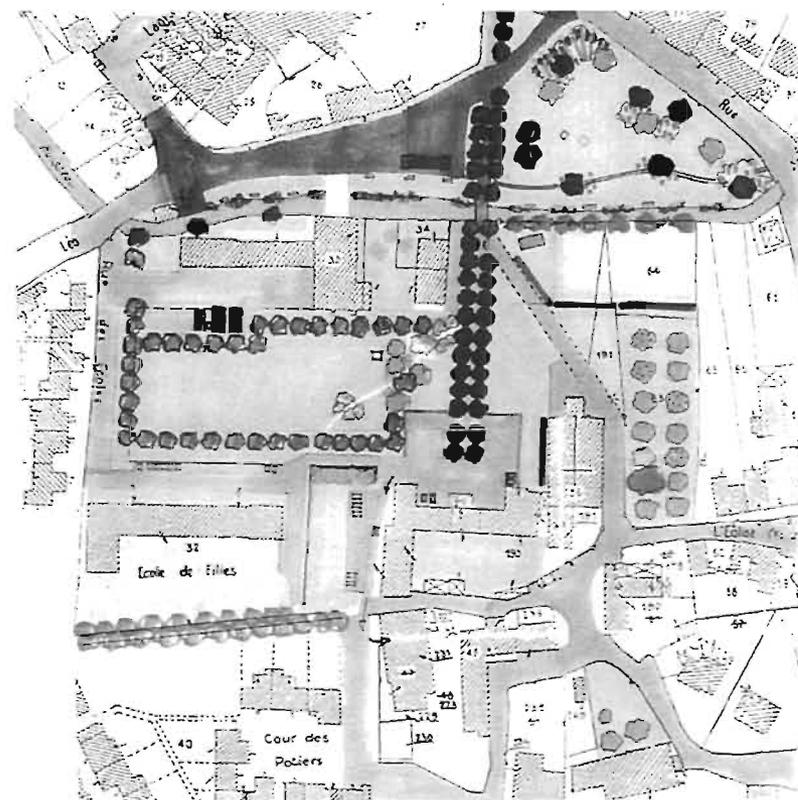
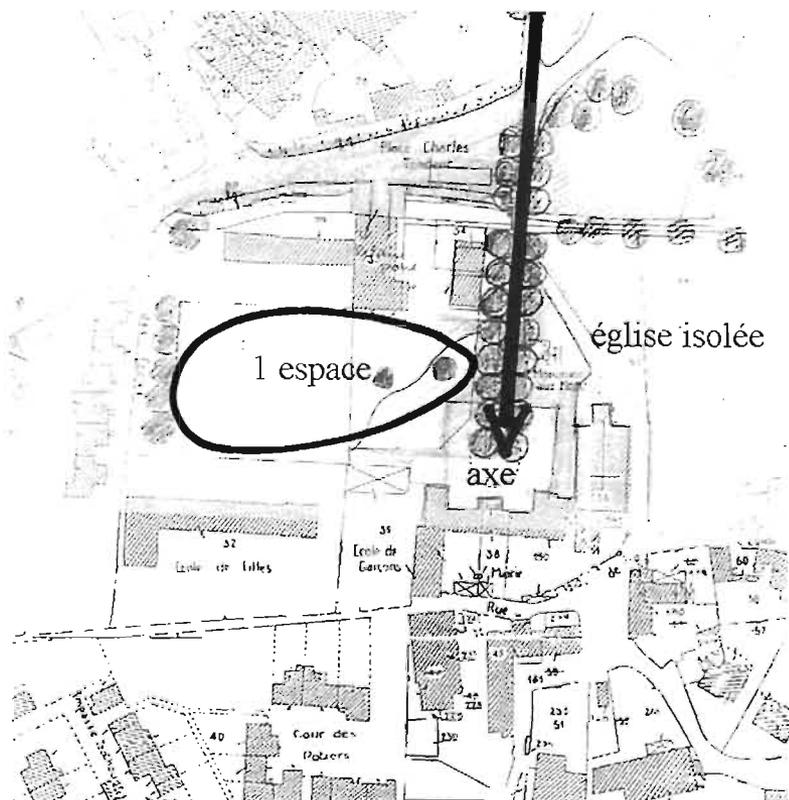
Place du Général de Gaulle
 - lieu de passage
 - parking

Place Tondeur
 - lieu de passage
 - arrêt d'autobus
 - accès salle des fêtes / parking
 - ducasse

Rue des Ecoles
 - accès et parking
 (école, maisons)

Devant la mairie
 - monument aux morts
 - accès et parking
 (poste, église, mairie, école).

PROJET DU CENTRE DU VILLAGE : quelques esquisses...



Pour aboutir à la solution actuelle du projet, différentes esquisses ont été dessinées. Parmi elles, nous en avons sélectionné quelques unes pour suivre les nombreuses directions envisagées et nos hésitations.

Esquisse 1

Dans cette esquisse, on retrouve l'allée plantée qui menait à l'ancien château. Cet axe visuel et matérialisé par un alignement d'arbres relie la place du Général de Gaulle à la mairie.

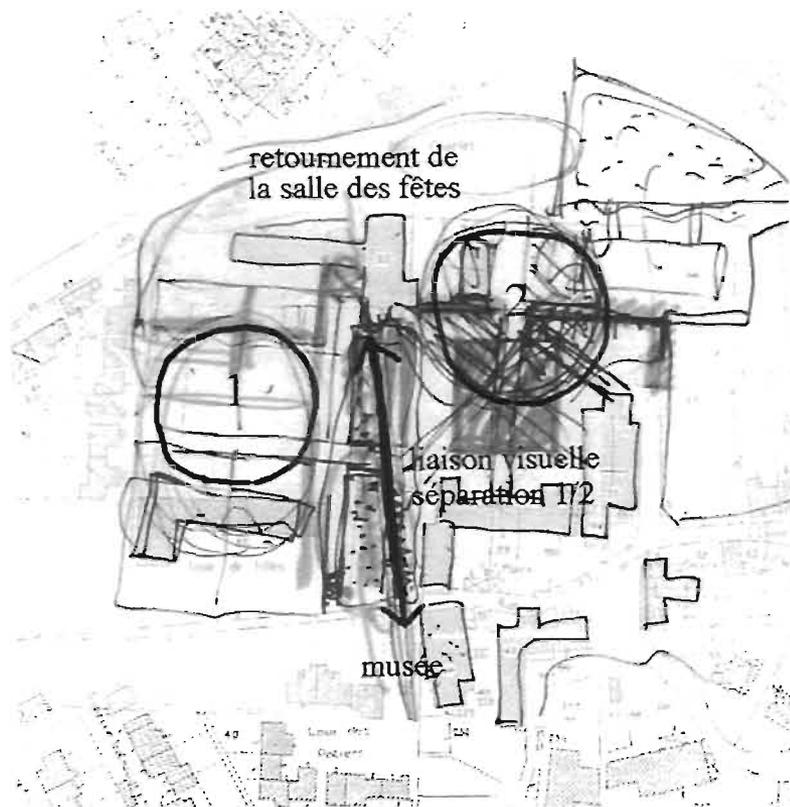
Il dirige notre attention sur cette grande bâtisse, ennoblit l'espace et sépare la Place Tondeur du terrain réservé aux jeux. Ainsi ces deux espaces sont bien distincts.

Par contre, il crée un grand espace entre la rue des Ecoles et l'allée, et isole l'église : il n'y a pas de « place de la mairie et de l'église ».

Esquisse 1 bis

Ce même projet propose donc au devant du bâtiment des pompiers et de l'école une grande « place verte », vaste pelouse bordée d'arbres, sur ses quatre côtés. Ses usages seraient multiples : terrain de jeux, lieu de rencontre, de détente, accueil de la Ducasse : ce serait la place du village qui fait tant défaut à Ferrière.

Une liaison piétonne et automobile ainsi qu'un parking sont envisagés pour faciliter l'accès au musée de la poterie, mais ce dispositif s'avère trop dangereux pour les enfants sortant de l'école.



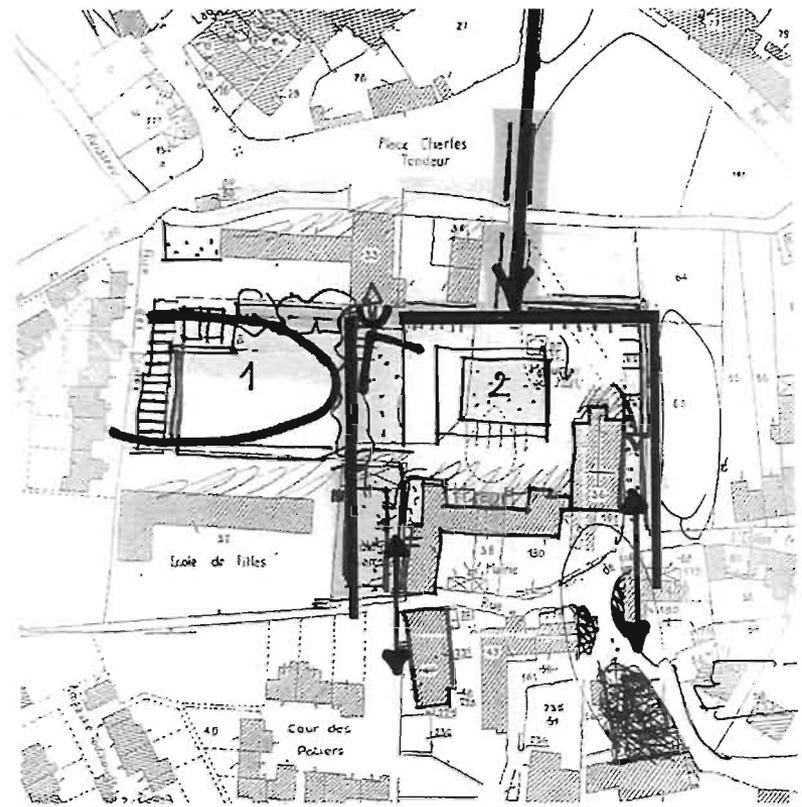
Esquisse 2

L'esquisse 2 propose un **retournement de l'entrée de la salle des fêtes** vers la nouvelle « Place verte » (1), et par conséquent une **liaison visuelle et/ou physique** entre la salle des fêtes et le musée.

L'idée est donc de définir maintenant deux espaces qui s'articulent autour de cet **axe virtuel (salle des fêtes- musée)**.

« L'espace 1 », autour du bâtiment des pompiers, de l'école...

« L'espace 2 » autour de la poste, la mairie, l'église.



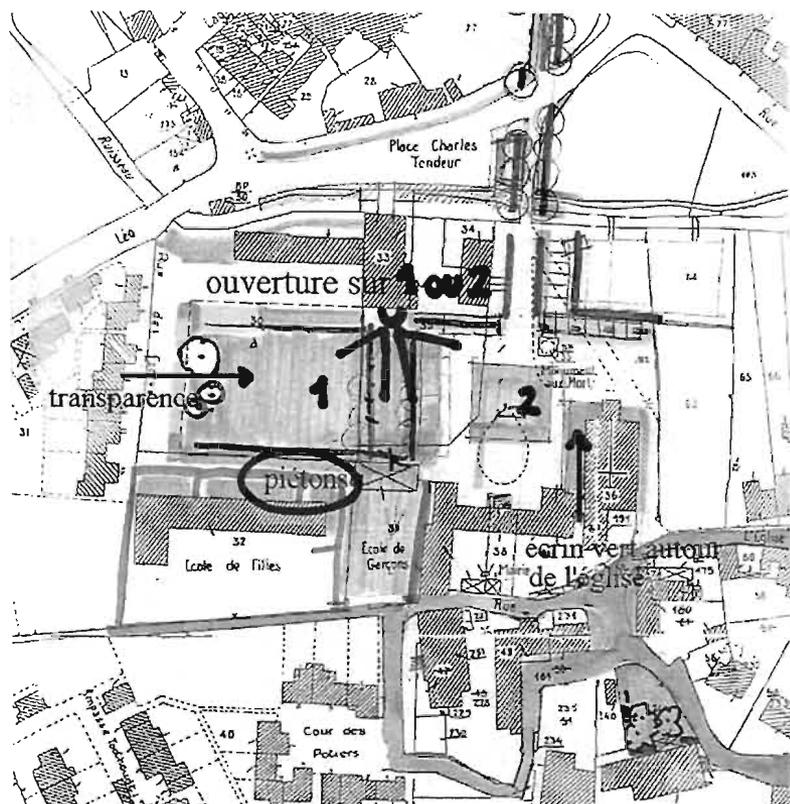
Esquisse 3

L'esquisse propose toujours le grand axe dirigé vers la mairie, interrompu maintenant au niveau de la poste pour s'ouvrir sur un espace très large. La salle des fêtes, la mairie, l'église font maintenant partie d'une seule et même « pièce ».

Bordée d'arbres sur trois côtés, la place se raccroche presque au quartier arrière de la mairie.

Ainsi sont proposés maintenant « l'espace 1 » et « l'espace 2 » que nous cherchions à définir. Mais, un problème subsiste : la terrasse de la salle des fêtes s'ouvre plutôt sur un espace minéral.

Les liaisons avec le musée, si elles sont visuelles, sont également piétonnes maintenant devant l'école, tandis que subsiste une petite desserte carrossable le long de l'église, pour accéder aux quartiers arrière.



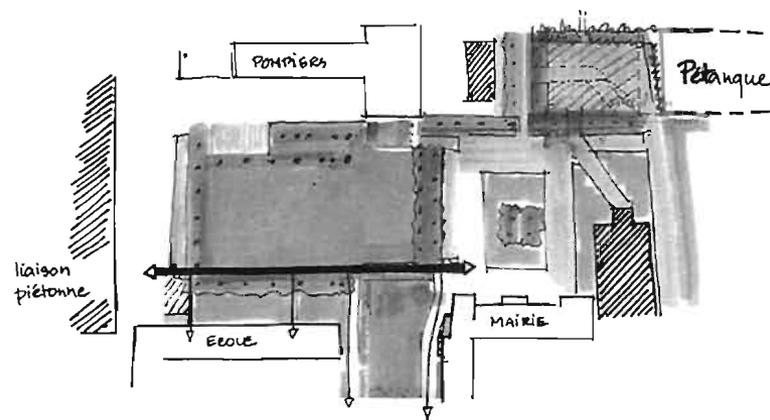
Esquisse 4

L'esquisse 4 montre notre hésitation en ce qui concerne l'ouverture de la salle des fêtes sur l'espace 1 ou 2.

On propose une transparence de la « place verte » vis à vis des maisons de la rue des écoles. Elle n'est plus plantée que sur 3 côtés.

Notre volonté de donner les espaces devant les écoles prioritairement aux piétons s'affirme : on ne rejoint plus l'entrée du musée qu'après avoir laissé sa voiture sur la place de la mairie.

Cette place, qui se veut plus minérale que la « place verte », pose l'église sur un écran de pelouse comme c'est souvent le cas dans notre région. Différentes solutions de stationnement apparaissent sur la place.



Esquisse 5

La solution d'un parking, rejeté en arrière de la place, en partie sur l'espace pétanque est envisagé. Mais, cette solution ne sera pas retenue.

Un maillage d'allées piétonnes dessert les différentes entrées. L'espace se veut délibérément réservé aux piétons.

PROJET DU CENTRE DU VILLAGE Le projet retenu...

Le projet du centre du village traite de l'ensemble des places (place du Général De Gaulle, place Tondeur, espace devant la mairie).

En effet, l'analyse nous a permis d'arriver à un constat :

Les places actuelles sont maintenant davantage des rues ou des parkings que des lieux de rassemblement proprement dit.

Aussi, il nous semble indispensable de retrouver un CENTRE au village.

Un premier axe structure l'ensemble : une avenue bordée d'arbres mène de façon monumentale vers la mairie et l'église, principaux édifices de la commune. La promenade tout d'abord piétonne, devient ensuite carrossable.

Elle s'ouvre alors sur une place, minérale qui offre un parvis de pelouse à l'église.

Les personnes venues visiter le musée de la poterie laissent là leur véhicule. Toutefois, il est encore possible d'arriver jusqu'au bâtiment en voiture en empruntant la descente qui longe l'église et de se garer à côté. Depuis la place, il suffit de faire quelques mètres à pieds, en traversant 'la terrasse-jardin' : des escaliers, quelques marches à gravir... on découvre une petite esplanade plantée d'arbres fruitiers, qui a remplacée la cour d'école déplacée derrière la mairie. Les pots, sortis du musée, jalonnent le chemin et nous invitent à la Maison de la poterie.

Sous la légère structure ajourée du préau, on trouve un abri. La vigne y pousse, envahissante, cherchant les rayons du soleil à travers le toit devenu translucide. Abrisé, assis, on peut à loisir, porter son regard sur la place de la mairie, comme sur la nouvelle 'place verte'.

Une vaste pelouse encadrée d'arbres sur trois côtés a remplacé l'immense espace de bitume. Quotidiennement les enfants viennent y faire le sport avec l'école ou jouer. Les mamans tardent un peu après la sortie des écoles et discutent, assises sur les bancs. Dans le courant de l'année, les fêtes du village telles que la Ducasse sont organisées dans ce nouveau cadre. Le monument aux morts, déplacé, a trouvé un écrin.

La salle des fêtes s'est aménagée une terrasse au sud pour 's'ouvrir' sur 'clairière'. Le temps d'un café, notre regard embrasse d'une traite l'espace jusqu'au musée, filtré par les fenêtres de l'ancien préau.

Pour les jeux, les plus petits ne sont pas en reste. L'espace situé entre la Place Tondeur et la rue Max Dormoy est plus convivial. C'est la nouvelle 'pièce de jeu' où tous les sens sont mis en éveil : les plantes odorantes, leurs couleurs chatoyantes, le bruit de l'eau caressant les galets ... Le dimanche petits et grands se retrouvent. Les joueurs de pétanque n'ont qu'à traverser le Quiévelon pour rejoindre les enfants.

Lors de cérémonies, fêtes ou autre événement, les places de Général de Gaulle et la place Tondeur font office de parking.

Les places ont été retravaillées dans un souci de retrouver plus de convivialité et de verdure : quelques arbres, des bancs, des trottoirs en pelouse font toute la différence entre des places d'une commune à la campagne ayant retrouvé son identité et celles de la ville, plus minérales.

Ainsi le projet permet de **restructurer l'ensemble de ces espaces qui n'avaient ni limite ni fonction, et de leur redonner à court, moyen et long terme une nouvelle qualité bien définie.** On parlera alors de « la place verte », « la place de la mairie », « la terrasse » ...

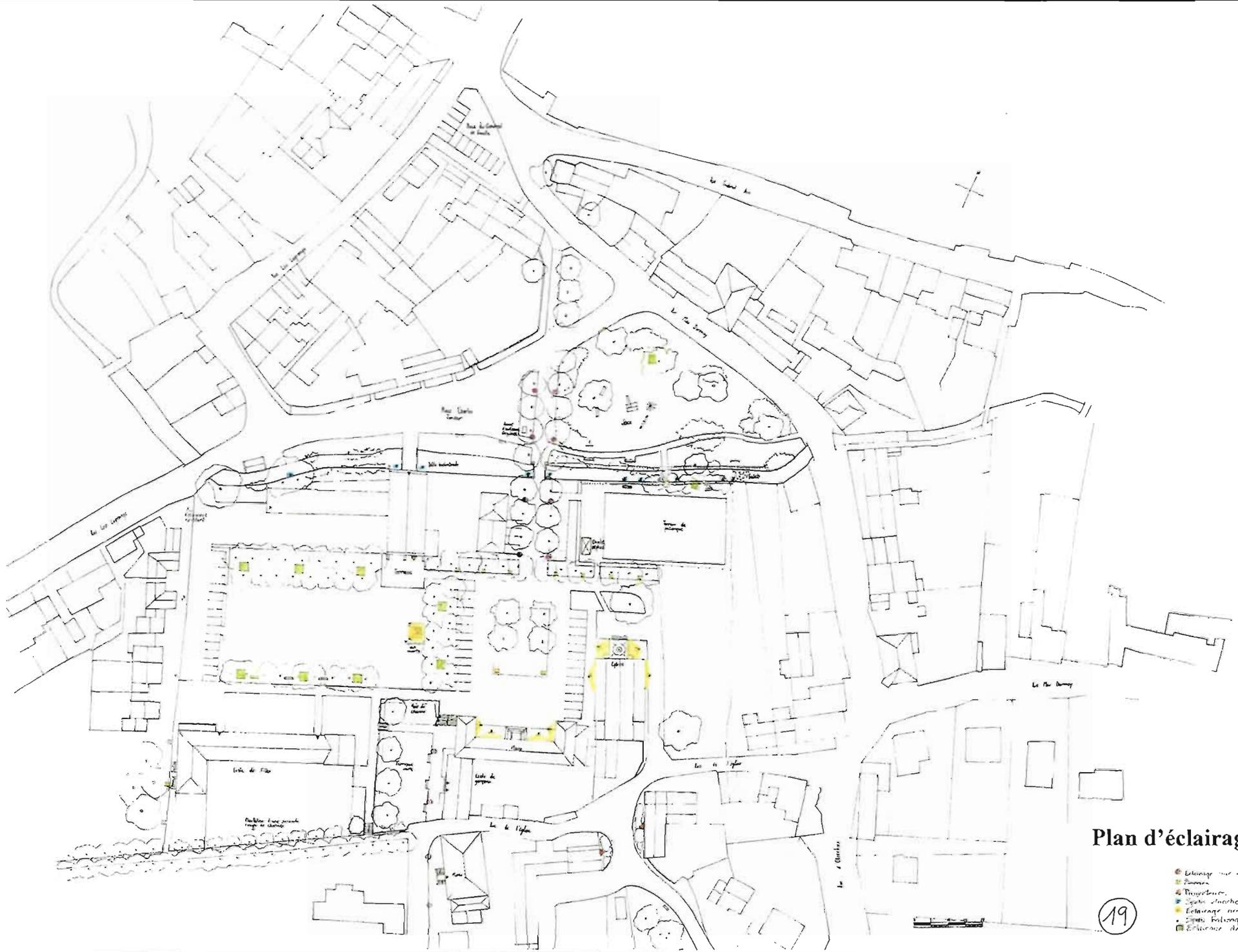


Exemple de 'place verte' : OPPY (62)





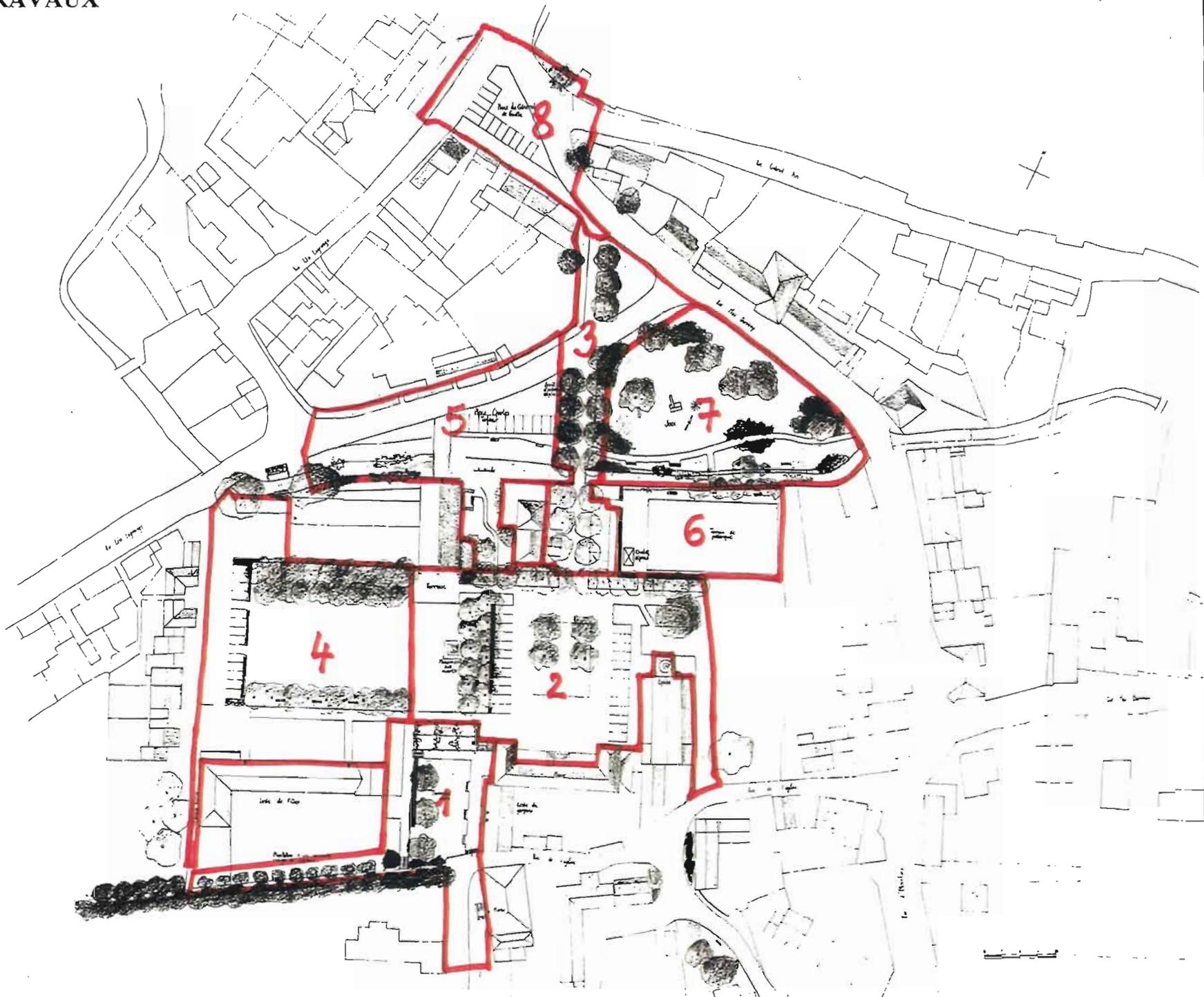


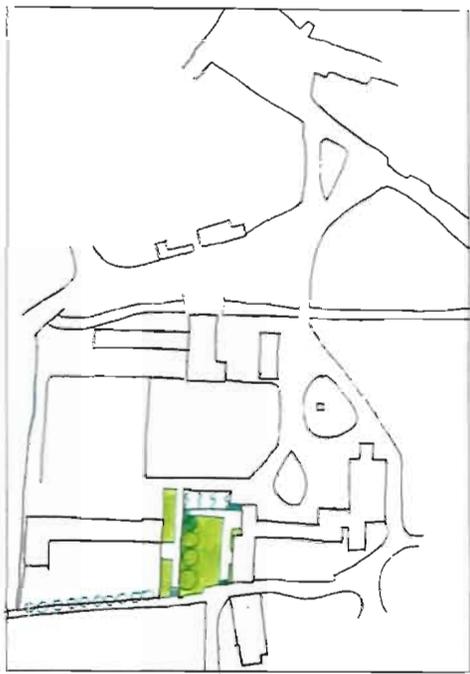


Plan d'éclairage

- Éclairage sur sol
- Pannes
- Pylônes
- Signalisation
- Éclairage architectural
- Signalisation
- Éclairage de sol

PHASAGE DES TRAVAUX





Tranche 1



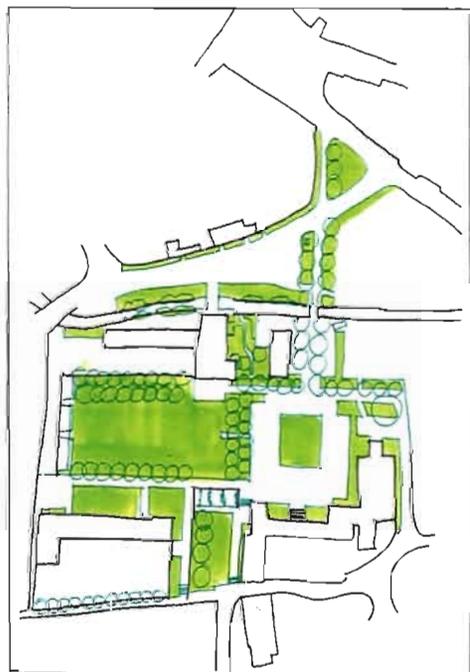
Tranche 2



Tranche 3



Tranche 4



Tranche 5



Tranche 6



Tranche 7



Tranche 8

LE MOBILIER URBAIN



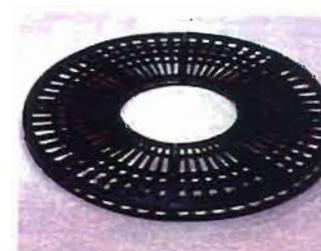
Les luminaires
LOUIS POULSEN
Modèle SONDERGAARD
Hauteur du mât : 3.00 m



Les bornes d'éclairage
THORN
Modèle BORNOVAL VP
Hauteur : 1.00 m



La corbeille
EQUIP'URBAIN
Modèle CORBEILLE 'BOULOGNE' B
H. 0.75m, poids 15 kg



La grille d'arbres
EQUIP'URBAIN
Modèle GRILLE FONTE C
Ø ext. 1.30 m, Ø int. 0.6 m Poids 70kg



Les bancs
EQUIP'URBAIN
Modèle « MONACO »
En bois exotique, 5 lames, 48 kg



Les bornes
SINEU GRAFF
Modèle 301(X)
H : 1.00m, poids 12 kg.
section 110 x 110mm



Les retenues de berges
DURAPIN
Modèle CL 4

LES MATERIAUX, LE MOBILIER, LES VEGETAUX :

Nous avons choisi les matériaux et le mobilier avec le désir de conserver le caractère rural de la commune : ni tape à l'œil, ni trop urbain, ils ont l'ambition de donner à chaque lieu l'intérêt d'un espace sobre, agréable et de qualité.

Les sols :

Les cheminements piétons et toutes les voiries, places de stationnement sont en bicouche beige clair. Seules les rues qui traversent la Place du Général de Gaulle, la Place Tondeur, et la rue des Ecoles restent en macadam.

Les luminaires :

Pour que le cheminement jusqu'au musée, soit très lisible, l'allée de la mairie et la terrasse-jardin sont éclairées par des mâts.

La réflexion des projecteurs sur l'église et la mairie et les bornes suffisent à illuminer la place elle-même.

Un éclairage d'ambiance, sous les arbres, met en lumière la Place Verte.

Le Quiévelon est valorisé par des spots placés sous les ponts ou le long de la berge.

Les végétaux :

Les arbres structurant l'espace, qui forment l'allée vers la mairie, le cadre de la Place Verte et de la Place de la Mairie sont tous des tilleuls. Une unité est ainsi créée.

Sur le parvis de l'église on a choisi un bel arbre comme un tulipier de Virginie.

Quelques arbres fruitiers sur la terrasse-jardin, une seconde rangée de charmes pour compléter la première, très ancienne, agrémentent l'espace vers le musée. Sous les tonnelles du préau ajouré pousse la vigne, alors que dans les pots réalisés par la poterie on a planté du buis, de la lavande pour donner un petit côté méditerranéen et chaud à la terrasse.

Le Quiévelon retrouve une image plus dorée avec une végétation de bord d'eau telle que des iris jaunes. L'ensemble dessine un premier plan étoffé devant la salle des fêtes.

Autour des jeux, des arbustes créent un étage de végétation plus bas, choisis en fonction de leurs fleurs, leurs parfums, ils participent au caractère plus paysager que l'on veut créer. Les quelques arbres plantés sont eux-mêmes des essences plus recherchées que l'on trouve dans les parcs.

Le mobilier :

Majoritairement en bois, il prolonge l'idée de campagne et de nature dans la commune. Sobre, il cherche à être mais solide face au vandalisme : c'est l'aménagement qui donne le caractère du lieu avant tout.

Le long de la rue Max Dormoy, au bord du Quiévelon, nous conseillons de fabriquer à l'identique ou presque, les bornes qui ont disparu ainsi que les chaînes afin de compléter la rangée.

Enfin, pour ce qui est des abribus :

Celui de la gare pourrait être remplacé par la petite maison contiguë à la gare, et restaurée, ce qui ferait toute la particularité de la commune.

Celui de la Place pourrait être quant à lui, en bois, fabriqué par un artisan local.

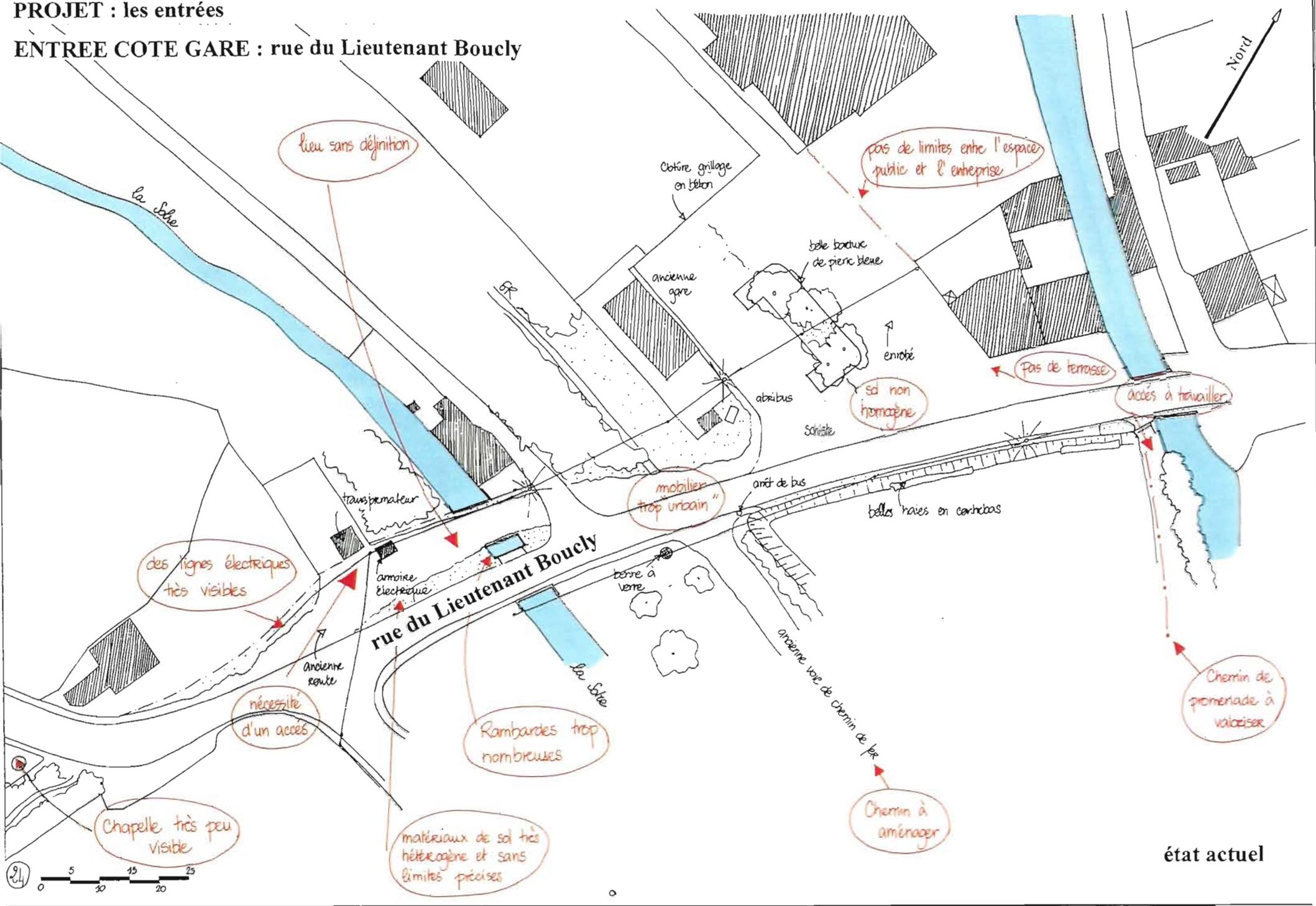
Une dernière solution serait de faire le choix d'un abribus intercommunal spécifique à toutes les petites communes plus rurales de la Sambre.

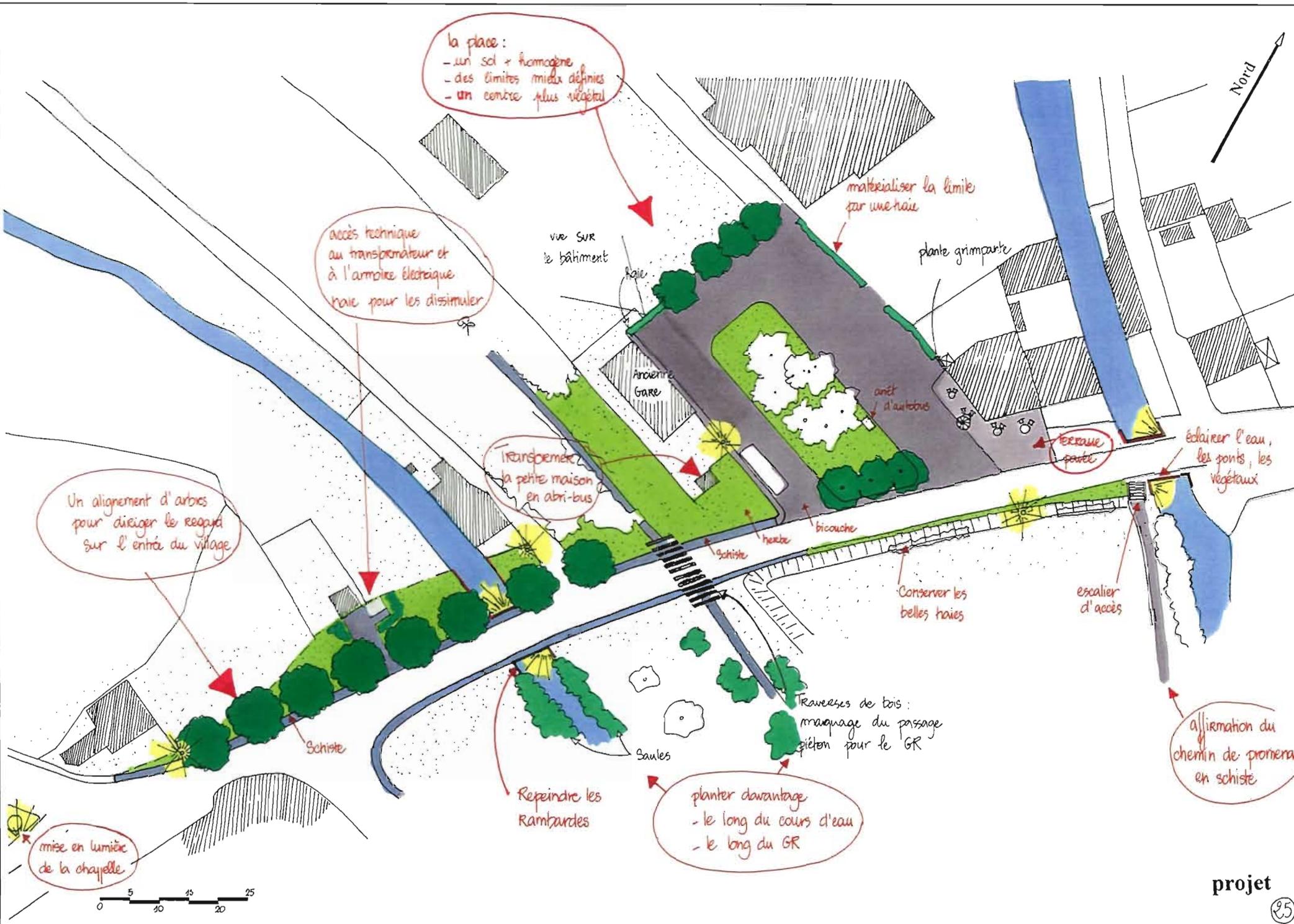


les galets dans la rivière

PROJET : les entrées

ENTREE COTE GARE : rue du Lieutenant Boucly







état actuel

Rue du lieutenant Boucly, vers la place du Général de Gaulle



projet

ENTREE COTE CERFONTAINE : rue Kléber Delaporte



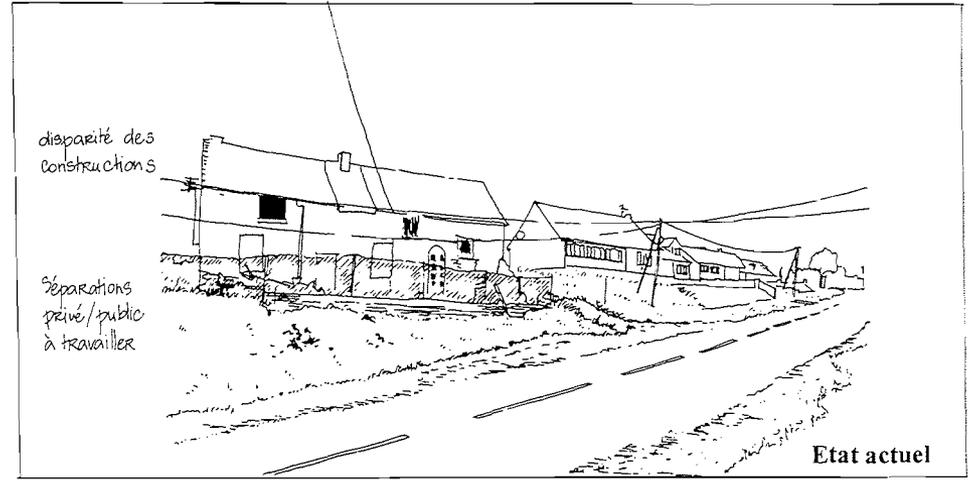
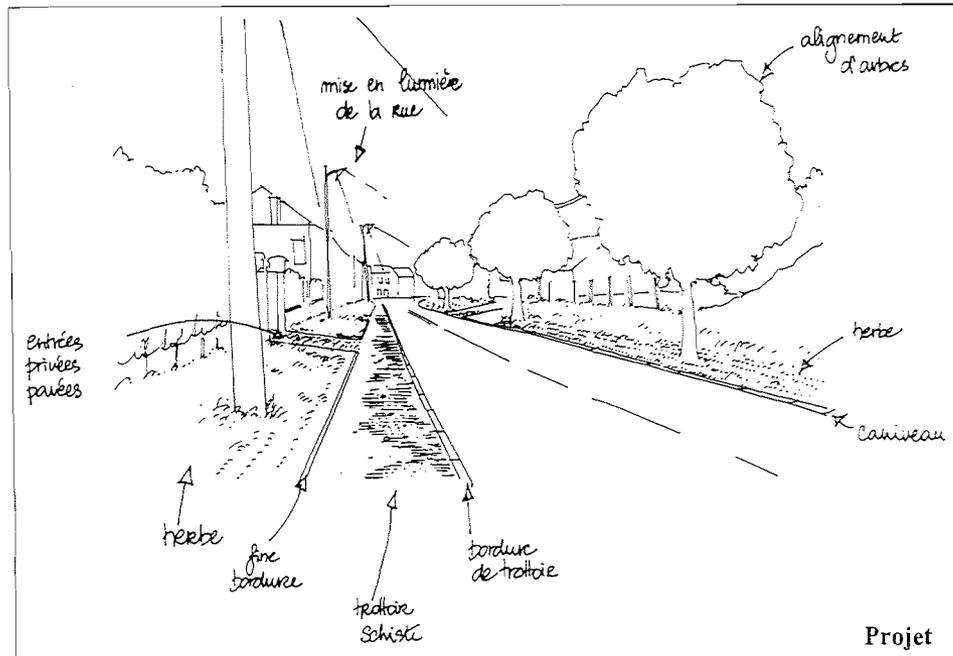
Traitement des accotements :

Un alignement d'arbres d'un côté

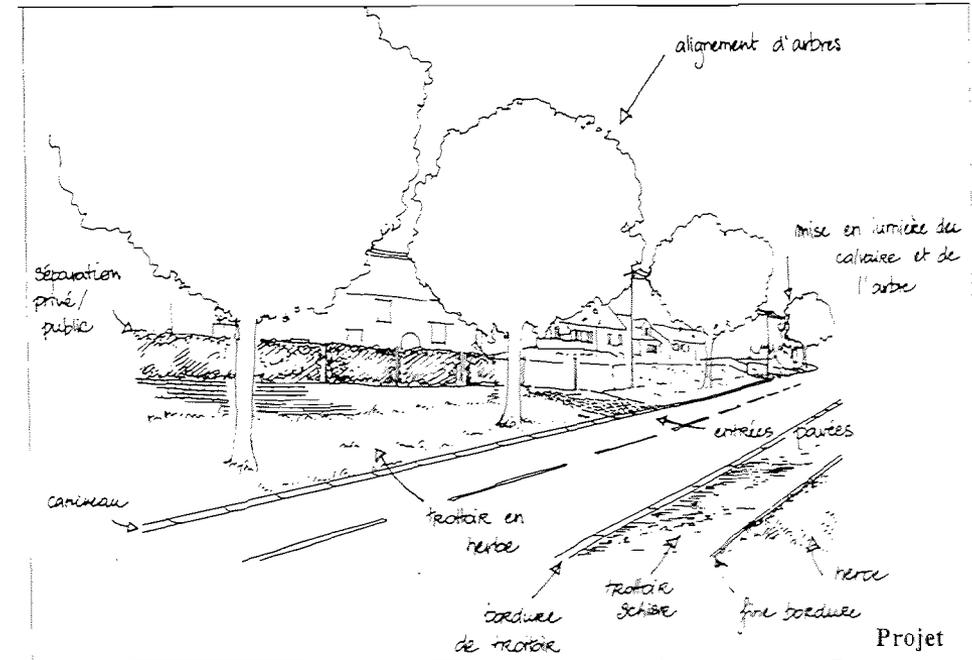
Un trottoir entièrement engazonné

En face : un trottoir de schiste pour les piétons, accompagné d'une bordure engazonnée, arrêtée et remplacée par des allées pavées aux entrées

Le caractère rural et l'homogénéité du lieu sont ainsi conservés



Cependant, une unité au niveau des clôtures séparant la rue des propriétés privées est à rechercher.

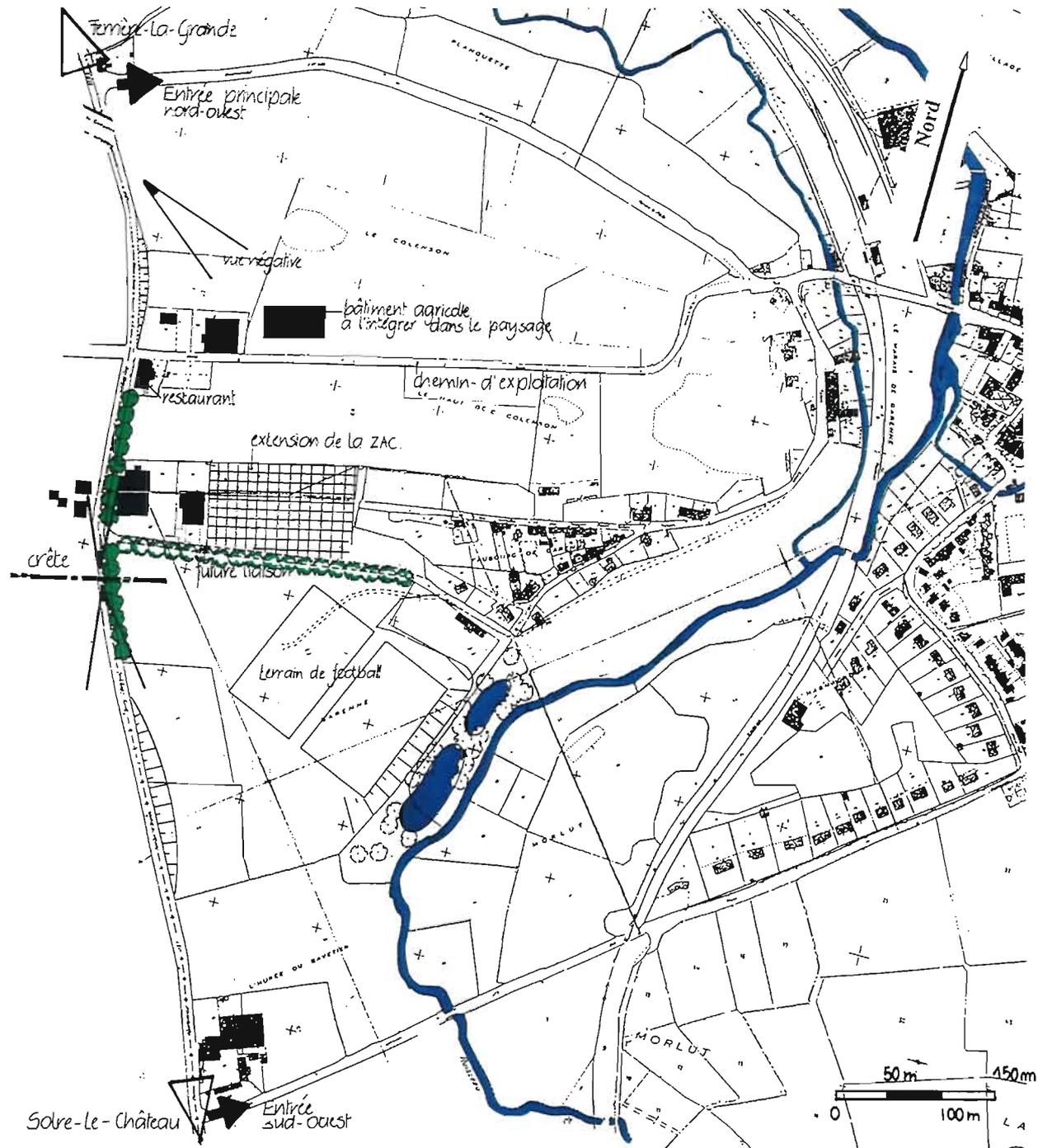


LE LONG DE LA ZONE D'ACTIVITES

La route qui relie Ferrière-la-Grande à Solre-le-Château étant un axe de circulation important, il conviendrait de dissimuler la ZAC.

PROJET

- Planter un alignement d'arbres au-dessus d'une haie devant la ZAC. Il unifierait le front de route, les bâtiments étant de facture très différentes (maisons, restaurant, bâtiments de type industriel).
 - Prévoir la liaison de la zone d'activité au Faubourg de la Garenne en matérialisant la voie si nécessaire, mais surtout en plantant déjà un alignement d'arbres, côté Sud.
- Les arbres seront adultes quand viendront s'installer d'autres activités sur la ZAC.



RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES



L'architecture est un élément essentiel du cadre de vie.

La volumétrie et les façades des bâtiments sont des éléments constituant les rues de nos villages.

Il faut toujours avoir à l'esprit les relations de volumes et de façades qui existent entre les différents éléments formant une entité.

La qualité d'une rue est liée à l'harmonie que dégage les différents éléments la constituant. Il est important de prendre conscience de l'influence que peut avoir sur la qualité des espaces communs les interventions particulières des différents propriétaires sur les parties privatives vues de la voie publique.

• Les façades

Les façades en brique

Un grand nombre de façades du village sont en brique et comportent des éléments décoratifs variés : des acrotères avec différents appareillages de brique, des encadrements de baies, des cordons. Tous ces détails permettent un jeu d'ombre et de lumière qui font vivre les façades et les rues.

Recommandation :

La brique ne nécessite que peu de travaux d'entretien, un nettoyage léger est généralement suffisant.

Il faut éviter de peindre les façades, l'architecture en brique à Ferrière la Petite a été conçue pour être apparente.

Les façades en brique et pierre

On trouve deux types de mise en œuvre :

- constructions en pierre dont la brique est utilisée comme élément décoratif.
- constructions en brique dont la pierre est utilisée en encadrement des baies.

Recommandations :

Il faut être vigilant concernant le rejointoiement des parements pierre.

Les joints doivent être beurrés avec un mélange à la chaux posé à la spatule débordant sur la pierre, ensuite grattés pour retirer l'excédent.

Le résultat donne un parement avec un aspect uniforme. Il faut éviter les rejointoiements en creux, qui supprime l'aspect uniforme des façades pierre.

- **Les ouvertures**

Les portes- les fenêtres

Lors de remplacement de menuiseries, il faut s'attacher à respecter la forme et la proportion des ouvertures.

La nouvelle menuiserie doit avoir des profils se rapprochant le plus possible des profils de la menuiserie précédente.

Il faut demander au fabricant le dessin de la menuiserie avant d'approuver la commande.

Concernant le matériau, il est souhaitable d'utiliser le bois. Outre ses qualités d'isolation et de longévité, il possède l'avantage de pouvoir être peint et repeint permettant le changement de couleur au fil des temps.

Les volets

Les volets battants font parti intégrante du décor de la façade.

Il faut essayer dans la mesure du possible de conserver ceux qui existent et de les entretenir.

S'ils sont trop dégradés, il faut les refaires à l'identique.

Dans la mesure du possible lorsqu'on souhaite mettre des volets sur l'architecture traditionnelle de Ferrière la Petite, il est préférable d'envisager la solution de volets battants en bois avant de recourir à la solution du volet roulant.

Malgré tout, lorsque des coffres de volets roulants sont mis en œuvre, il est important de les mettre côté intérieur, afin de ne pas modifier les proportions des baies et cela permet également une meilleure rentabilité thermique.

- **Les couvertures**

A Ferrière la Petite, la plupart des toitures sont à deux versants avec dans de nombreux cas des demi-croûpes. Au XIX^{ème} s., il y avait une prédominance de la couverture en tuile sur la couverture en ardoise.

Aujourd'hui, les proportions sont inversées. Presque la totalité des couvertures sont en ardoises, avec substitution de l'ardoise naturelle par l'ardoise artificielle.

Avant de remplacer la couverture des bâtiments traditionnels, il faut vérifier si la charpente n'a pas été conçue pour une couverture en tuiles, dans quel cas dans la mesure du possible, il est souhaitable de la restituer.

Dans le cas où la couverture est en ardoise, il faut favoriser l'ardoise naturelle.

Hormis ses qualités esthétiques, elle a une plus grande longévité que l'ardoise en asbeste-ciment.

Conclusion

Dans la commune, certains habitants ont su améliorer l'environnement par des moyens très simples qui sont à la portée de tous.

Il faut réapprendre à regarder. En valorisant la propriété personnelle, on valorise aussi l'espace public. La volonté d'amélioration du cadre de vie est un travail collectif dont la réussite dépend de la volonté de chacun.



RECOMMANDATIONS PAYSAGERES

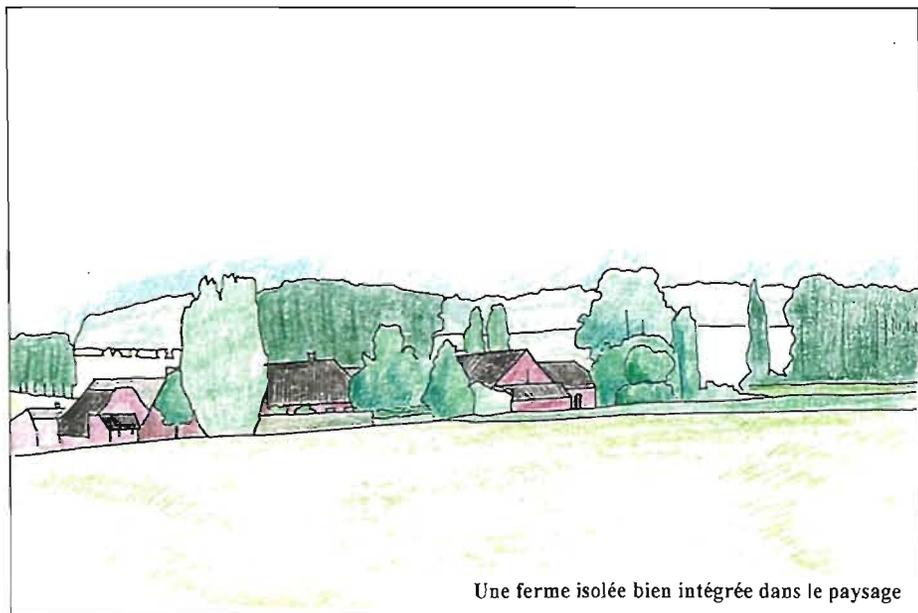
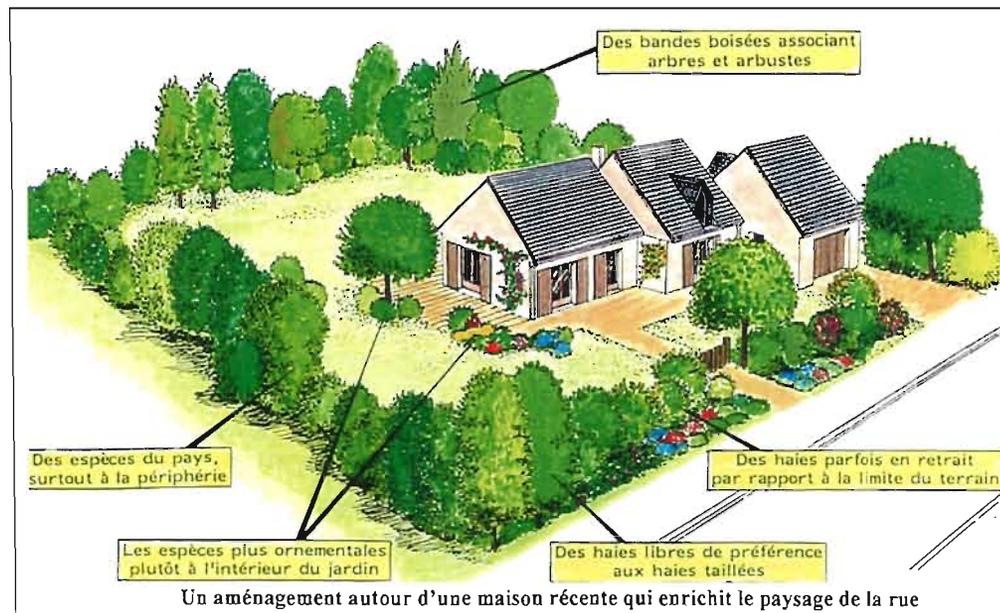


Illustration extraite de Arbres et haies. Dominique Soltner



Les aménagements réalisés à l'échelle des particuliers contribuent à améliorer l'espace vécu par tous. Ces recommandations sont donc valables tant au niveau du village, qu'autour des fermes plus isolées et donc très visibles.

Dans un souci de confort, les fermes isolées peuvent s'accompagner de haies brise-vent. Ces haies ont un rôle de protection, mais participent également à la formation d'un écran autour du bâti.

Les essences utilisées seront de préférence celles de la région, forestières, champêtres, pour garantir une meilleure intégration dans le paysage de nos campagnes : chêne, érable champêtre, frêne, merisier, tilleul, bouleau... pour les arbres ; aubépine, troène, charme, viorne aubier, prunellier, noisetier, cornouiller, sureau, variétés fruitières locales... pour les arbustes et les arbres de plus petites tailles.

Les cours intérieures des fermes, le linéaire des façades, le devant des maisons peuvent également faire l'objet d'aménagements agréables et variés qui enrichissent le paysage de la rue. Un peu de pelouse, quelques arbustes à floraisons échelonnées, à feuillages et baies décoratives (lilas, seringat, houx, cognassier...) suffisent à égayer et à transformer l'aspect parfois triste et minéral des rues.

Il faut éviter les haies uniformes de conifères qui banalisent et forment le jardin 'passe-partout'.



Palette végétale

Richesse et diversité des couleurs, des textures des essences de nos campagnes tout à fait à leur place dans nos jardins.



Erable champêtre	Symphorine	Frêne	Prunellier
Chataigner	Tilleul	Chêne	Buddleia
Seringat	Troène	Houx	Charme
Noisetier	Merisier	Sureau	Cornouiller
Chèvrefeuille	Glycine	Buis	Lilas

Liste de végétaux

A titre indicatif, nous proposons une liste non exhaustive de végétaux. Liste extraite d'Oxygène 62

ACER CAMPESTRE (Erable champêtre)
 ACER PLATANOIDES (Erable plane)
 ACER PSEUDOPLATANUS (Erable sycomore)
 ALNUS GLUTINOSA (Aulne glutineux)
 BETULA PENDULA (Bouleau verruqueux)
 BETULA PUBESCENS (Bouleau pubescent)
 BUDDLEJA DAVIDII (Buddleia)
 BUXUS SEMPERVIRENS (Buis)
 CARPINUS BETULUS (Charme)
 CASTANEA SATIVA (Châtaigner)
 CORNUS MAS (Cornouiller mâle)
 CORNUS SANGUINEA (Cornouiller sanguin)
 CORYLLUS AVELANA (Noisetier)
 ELAEAGNUS ANGUSTIFOLIA (Olivier de bohème)
 EVONYMUS EUROPAEUS (Fusain d'Europe)
 FAGUS SYLVATICA (Hêtre)
 FORSYTHIA INTERMEDIA (Forsythia)
 FRANGULA ALNUS (Bourdaïne)
 FRAXINUS EXCELSIOR (Frêne commun)
 HEDEVA HELIX (Lierre)
 HEX ACUFOLIUM (Houx)
 HUMULUS LUPULUS (Houblon)
 JUNIPERUS COMMUNIS (Genévrier commun)
 LABURNUM ANAGYROIDES (Cytise)
 LAVENDULA (Lavandin)
 LIGUSTRUM VULGARE (Troène d'Europe)
 LONICERA (Chevrefeuille)
 LYCIUM BARBARUM (Lyciet)
 MALUS SYLVESTRIS (Pommier sauvage)
 MESPILUS GERMANICA (Néflier)
 PHILADELPHUS CORONARIUS (Seringat)
 POPULUS ALBA (Peuplier blanc)
 POPULUS CANESCENS (Peuplier grisard)
 POPULUS TREMULA (Peuplier tremble)
 PRUNUS AVIUM (Merisier)
 PRUNUS PADUS (Prunier à grappes)
 PRUNUS SPINOSA (Prunellier)
 QUERCUS PETRAEA (Chêne sessile)
 QUERCUS ROBUR (Chêne pédonculé)
 RHAMNUS CATHARTICA (Nerprun purgatif)
 RIBES SANGUINEUM (Groseiller sanguin)
 RIBES UVA-CRISPA (Groseiller à maquereau)
 ROBINIA PSEUDACACIA (Robinier faux-acacia)
 ROSA ARVENSIS (Rose des champs)
 ROSA CANINA (Eglantier)
 RUBUS DISCOLORES (Ronce bicolore)
 RUBUS IDAEUS (Framboisier sauvage)
 SALIX ALBA (Saulle blanc)
 SALIX ATROCINEREA (Saulle roux)
 SALIX AURITA (Saulle à oreillettes)
 SALIX CAPREA (Saulle marsault)
 SALIX CINEREA (Saulle cendré)
 SALIX FRAGILIS (Saulle fragile)
 SALIX TRIANDRA (Saulle à trois étamines)
 SALIX VIMINALIS (Saulle des vanniers)
 SAMBUCUS NIGRA (Sureau noir)
 SAMBUCUS RACEMOSA (Sureau racemieux)
 SAROTHAMNUS SCOPARIUS (Genêt à balai)
 SORBUS ARJA (Ailisier)
 SORBUS AUCUPARIA (Sorrier des oiseleurs)
 SYMPHORICARPOS ALBUS (Symphorineblanche)
 TILIA CORDATA (Tilleul cordé)
 TILIA PLATYPHYLLOS (Tilleul à feuilles larges)
 TILIA SYLVESTRIS (Tilleul commun)
 ULEX EUROPAEUS (Ajonc d'Europe)
 ULMUS MONTANA (Orme des montagnes)
 VIBURNUM OPULUS (Viorne obier)
 VIBURNUM LANTANA (Viorne mancienne)

CERISIERS

GASCONNE TARDIVE DE SENINGHEM
 GRIOTTE DU NORD
 GUIGNE EARLY RIVERS
 GUIGNE NOIRE DE RUESNES
 BIGARREAU NAPOLEON
 BIGARREAU GEANT D'HEDELFFINGEN
 BIGARREAU DE MEZELE

PRUNIER

CABARET
 CONDUCTA
 REINE-CLAUDE D'OULLINS
 REINE-CLAUDE SANGUINE DE WISMES
 VICTORIA
 MARIE JOUVENEAU
 NOBERTE

POMMES A CIDRE

DELLO
 ROQUET VERT
 SAINS RICHAUMONT A

POIRIERS

BEURRE BACHELIER
 BON CHRETIEN WILLIAM
 TRIOMPHE DE VIENNE
 TRIOMPHE DE RONCHIN
 CONFERENCE
 DOYENNE DE COMOCE
 BEURRE HARDY
 JEANNE D'ARC
 FONDANTE DE MOULENS LILLE

POMMIERS

ARGILIERE
 JAMES GRIEVE
 REINE DES REINETTES
 INGRID MARY
 COX'S ROUGE DES FLANDRES
 BELLE DE BOSKOOP ROUGE
 AKANE